



# PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'AYTT DU 11 JUIN 2022

Début de séance : 14h43

La municipalité est représentée par madame Vanessa MAZEAU, déléguée à l'Animation Sportive et Monsieur Denis ADAM, délégué aux Manifestations Sportives

## **1. Pointage des adhérents**

Le nombre d'adhérents à jour de cotisation est de 180. Selon nos statuts le quorum pour délibérer est de  $180 \times 25 / 100 = 45$ . Le pointage des présents et représentés est de 52. L'assemblée peut délibérer.

## **2. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 03 juillet 2021**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité

## **3. Renouvellement du bureau directeur**

Pascal LEVET, notre secrétaire renonce à son mandat en raison d'une présence limitée à Yerres. Nous le remercions pour toutes ses années de bénévolat au club.

Hervé PLANCON, notre Webmaster, a décidé de quitter le comité directeur, tout en continuant à s'occuper du site internet.

Aucun candidat pour les remplacer numériquement, ne se propose

## **4. Rapport moral du président**

Le président nous fait lecture de son rapport moral



RAPPORT\_MORAL\_2  
0220611.doc

## **5. Approbation du rapport moral**

Le rapport moral est adopté à l'unanimité



## ASSOCIATION YERRES TENNIS DE TABLE

### **6. Bilan financiersaison 2017 - 2018**



BILAN\_comptable\_20  
21-2022.pdf



COMPTE DE  
RESULTAT.pdf

### **7. Approbation du bilan financier**

Le bilan financier est adopté à l'unanimité. Il sera mis à disposition sur le site de l'AYTT.

### **8. Rapport d'activité des commissions**

- **Festivités** : pas de festivités en raison de la situation sanitaire en dehors du tournoi et du barbecue qui succéderont à cette assemblée générale.
- **FSGT** :  
12 minimes engagés avec 3 podiums sur les 4 tours interdépartementaux pour Keziah DUFRESNES (2) et Ivan URSUL. Malheureusement, aucun joueur n'a joué les 4 tours ce qui les pénalise au classement général. Keziah est 9<sup>ème</sup> et Ivan 11<sup>ème</sup>.  
11 adultes ont participé aux compétitions interdépartementales. En série non classés, 1<sup>ère</sup> place au classement général pour George DRAGOMIR avec 3 podiums dont 2 premières places sur les 4 tours. En 5<sup>ème</sup> série, Olivier LAFOND est 2<sup>ème</sup> du classement général avec 1 podium et en 4<sup>ème</sup> série, 2<sup>ème</sup> place également pour Bruno VERNET avec 1 podium.
- **FFTT** : Résultats très satisfaisants avec 8 équipes engagées en championnat par équipes avec 3 montées à la clé dont notre équipe fanion en Régionale 2. Résultats très encourageants pour les jeunes du club, notamment des premières années.



Bilan\_FFTT\_2021-20  
22.docx

### **9. Budget prévisionnel saison 2022-2023**

La trésorière présente un budget à l'équilibre de 33520 € sans augmentation des cotisations



BUDGET\_PREVISION  
NEL\_2022\_2023.docx

### **10. Approbation du budget prévisionnel**

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

**A.Y.T.T.**

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI du 1<sup>er</sup> juillet 1901 — Déclaration enregistrée le 18 juin 1985 sous le n° 85-190  
Chez M. Yves Le Droguex — 20, rue Pasteur — 94520 Mandres Les Roses — tél. : 0 6 07 38 34 03



---

## ASSOCIATION YERRES TENNIS DE TABLE

---

### **11. Questions et remarques**

- Cécile se sent seule comme compétitrice féminines et fait un appel pour chaque adhérent incite les femmes de son entourage à la rejoindre.
- Mehdi, notre entraîneur, est satisfait des résultats et annonce que ce sera encore mieux la saison prochaine. Il réitère la satisfaction qu'il a à entraîner et jouer dans notre club.
- Alain questionne les représentants de la municipalité quant aux travaux de remplacement des éclairages.  
Réponse de la mairie : le budget de remplacement de l'éclairage de tous les équipements municipaux a été voté, les premiers travaux ont déjà commencé et vont s'enchaîner dans les mois qui suivent
- Grégory pose une question sur l'(in)organisation des 3<sup>ème</sup> mi-temps.  
Réponse d'Yves et Jérôme : oui, il y a eu un manque d'organisation. Elles étaient d'abord interdites en raison de la situation sanitaire, puis non pas été planifiées comme elles auraient dû l'être. La création d'un groupe Whatsapp pour les capitaines à l'initiative de Bruno a permis une meilleure organisation sur les dernières journées

Fin de séance 15h25

---

**A.Y.T.T.**

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI du 1<sup>er</sup> juillet 1901 — Déclaration enregistrée le 18 juin 1985 sous le n° 85-190  
Chez M. Yves Le Droguieux — 20, rue Pasteur — 94520 Mandres Les Roses — tél. : 0 6 07 38 34 03

# RAPPORT MORAL A.G. du 11 JUIN 2022

## 1. HISTORIQUE

**Préambule :** reprise de l'activité en SEPTEMBRE 2021 après une longue période de PANDEMIE. Après cette longue période de mise en sommeil forcée, le club a lentement repris ses activités en suivant les contraintes changeantes, liés à la crise sanitaire.

**HISTORIQUEMENT, L'A.Y.T.T.** est une association de type Loi 1901. Elle a vu le jour en 1985 de la fusion de deux clubs du Val d'Yerres. (le YAC et L'ENTENTE SPINOLIENNE).

L'A.Y.T.T. est affiliée à deux fédérations :

- la Fédération Française de Tennis de Table (**F.F.T.T.**),
- la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (**F.S.G.T.**).

## 2. BILAN ANNUEL

### 2.1. Reprise d'activité en septembre 2021

Notre comité directeur de 12 membres a dû gérer la reprise d'activité en ne communiquant que par échanges d'emails pour gérer le club.

### 2.2. Effectifs

Les effectifs de l'A.Y.T.T n'ont donc été pour la saison 2020 /2021 que de **97 dossiers complets** qui nous ont permis de valider **97 licences.**

Habituellement, la licenciation fonctionne de manière progressive jusqu'à JANVIER/FEVRIER. Malheureusement le coup d'arrêt du premier confinement a bloqué la finalisation de nombreux dossiers incomplets et mis un frein aux désirs de nouveaux adhérents potentiels.

Nous avons donc 09 FEMMES ET 88 HOMMES, Avec 72 YERROIS et 25 adhérents des communes voisines.

Cette année de reprise est un grand succès puisque nous terminons, à fin MAI avec 180 licenciés soit un retour au niveau connu en 2019, et avec un apport important de jeunes joueurs.

### 2.3. Situation économique

La situation économique est bonne, grâce aux aides de l'état et au maintien des subventions communale et départementale à un niveau acceptable.

Un grand merci à **MARTINE ROUCHON**, notre trésorière pour la mise en place des dossiers de chômage partiels nous ayant permis le paiement des 2 entraîneurs dont les salaires sont annualisés.

Cette année nous avons décidé d'appliquer une baisse de **40%** sur le prix des cotisations de nos **97** adhérents ayant payé la saison précédente sans pouvoir jouir pleinement des équipements.

### 2.4. Bilan sportif / d'une saison de reprise d'activités

Nous avons **8 équipes de 4 joueurs** engagées, 1 au niveau REGIONAL et 7 au niveau DEPARTEMENTAL.

**Jérôme RENIER** notre responsable des équipes va pouvoir vous parler des très bons résultats en compétitions, et en individuel.

Nous le remercions d'autant plus car il ne nous à accompagné à distance, car victime d'une rupture du tendons d'Achille en début de saison.

Nous avons également inscrits quelques jeunes joueurs à la fois en FFTT et en FSGT Avec de très bon résultats. Cette progression a été largement permise par l'investissement de **Jacques ROCA** notre nouveau membre du bureau qui s'est beaucoup investi pour les accompagner. Les résultats sont également à mettre au crédit de l'entraîneur-joueur **MEHDI CAVALIER** qui a permis une évolution globale de tous les joueurs. Ses résultats personnels sont à l'image de cette progression d'ensemble, car il a atteint et s'est maintenu au niveau NATIONAL 2 avec une place actuel de 844<sup>ème</sup> joueur français.

### **La Communication**

Elle était bonne en fin de saison dernière, grâce au site internet : <http://www.aytt-yerres.com> Géré par **HERVE PLANCON** notre webmaster. Il sera toujours possible de faire une préinscription sur le site ou par email, les nouvelles fiches d'inscription y seront disponibles pour la rentrée de SEPTEMBRE.

Nous sommes maintenant régulièrement présents dans le journal des YERROIS, Pendant la période de fermeture un des liens avec nos licenciés a été la **GAZETTE** du club, Et nous arrivons en MAI au N° 21 de ce lien mensuel utile à la vie du CLUB. J'en profite pour remercier son concepteur et rédacteur **BERNARD GUILLEMARD** qui tous les mois a continué, à faire circuler ce document très fourni vers nos adhérents en y passant un nombre d'heures très importants. Nous avons eu également deux bénévoles **BRUNO VERNET** et **FRANCOIS CALLARD** qui ont passé des heures à remettre en état les séparations d'aires de jeux, souvent détériorées par une utilisation anormale comme siège par des étudiants YERROIS.

### **3. OBJECTIFS 2022-2023**

Faire une nouvelle fois appel à des bénévoles pour faire vivre l'association et rejoindre le bureau directeur pour nous aider à faire évoluer l'association.

Continuer à appliquer notre **CHARTRE de BONNE CONDUITE** dont le texte est joint à la fiche d'inscription.

Sur le plan sportif, consolider les résultats obtenus et faire monter de divisions le plus grand nombre d'équipes possibles. Veiller une nouvelle fois à l'intégration de nos jeunes joueurs. **MEHDI CAVALIER** en entraîneur joueurs, devrait nous aider dans ces objectifs en composant les nouvelles équipes avec **JEROME RENIER** pour la prochaine saison. Un questionnaire visant à respecter au mieux vos souhaits, vous sera proposé. Nous avons de très bon contacts de nouveaux joueurs qui vont nous rejoindre l'an prochain.

**MEHDI** va aussi organiser des stages, pour maintenir un niveau acceptable avant le reprise de **SEPTEMBRE**.

Nous vous en communiquerons les dates, de ces stages dès que possible.

Nous resterons ouverts tous l'été :

**Le lundi après midi de 14h30 à 17h30**

**Le mercredi soir de 19h30 à 22h30,**

**Le jeudi après midi de 14h30 à 17h30**

**Le samedi après midi de 14h00 à 18h00**

**et Le dimanche matin de 09h00 à 12h00**

**Le Président**  
**Yves LE DROGUEUX**

# Bilan

AYTT - Période du 01/06/2021 au 31/05/2022 (document généré le 01/06/2022)

## Actif

	Brut	Amortissements / dépréciations	Net au 31/05/22	Net au 31/05/21
<b>COMPTES FINANCIERS</b>				
<b>Banques, établissements financiers et assimilés</b>				
511200 - Chèques à encaisser				
512004 - Banques - Compte courant	19 558,44		19 558,44	25 451,45
512005 - Banques - Livret A	1 000,00		1 000,00	1 000,00
<b>Caisse</b>				
531001 - Caisse - Compte de Dépot SG	30,90		30,90	30,90
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>20 589,34</b>	<b>0,00</b>	<b>20 589,34</b>	<b>26 482,35</b>

Passif

	Net au 31/05/22	Net au 31/05/21
<b>CAPITAUX</b>		
<b>Report à nouveau (solde créditeur ou débiteur)</b>		
110000 - Report à nouveau excédentaire (solde créditeur)	36 431,00	27 000,13
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-16 894,51	-16 894,51
<b>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</b>		
120000 - Résultat de l'exercice (excédent)	3 526,69	12 957,56
129000 - Résultat de l'exercice (déficit)	-5 893,01	
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>17 170,17</b>	<b>23 063,18</b>

## Compte de Résultat

AYTT - Période du 01/06/2021 au 31/05/2022 (document généré le 01/06/2022)

	PERIODE EN COURS	N-1
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
701000 - Buvette	357,00	
707000 - Ventes de marchandises	1 798,92	1 199,15
740001 - Subvention de la mairie de Yerres	5 700,00	5 700,00
740002 - Subvention départementale ou régionale	2 179,00	1 399,00
740003 - Subvention de l'État	150,00	4 314,28
756000 - Adhésions	21 715,15	16 091,22
756100 - Adhésions		250,00
<b>Total</b>	<b>31 900,07</b>	<b>28 953,65</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
606300 - Achat de matériel sportif pour le club	-4 233,83	-601,00
606400 - Fournitures administratives (ex : papeterie, fournitures bureau)	-170,02	-104,53
606800 - Autres matières et fournitures	-100,63	-39,57
607001 - Achat de matériel sportif pour revente	-3 740,12	-636,27
607002 - Courses alimentaires pour la buvette	-970,39	-117,82
615000 - Entretien et réparations	-1 080,00	
622000 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	-6 075,20	
623000 - Médailles et récompenses	-200,00	
625000 - Frais de déplacement FFH	-571,73	-296,90
627000 - Frais commission ANCV	-10,50	-17,25
641001 - Salaires Net	-9 998,04	-12 414,33
641002 - Charges salariales	-3 423,45	-9,00
645000 - Charges patronales	-613,91	-12,00
647000 - Autres charges sociales	-1 107,00	-448,62
658000 - Autres charges de gestion courante	-916,86	-359,69
658100 - Affiliation FSGT	-3 394,65	
658110 - Frais de mutation FFTT		-130,00
658300 - Affiliation FFTT		-331,70
658400 - Licences FFTT		-3 332,55
658500 - Licences FSGT	-630,75	-221,55
658800 - Inscription compétitions FFTT	-250,00	-245,00
658900 - Inscription compétitions FSGT	-189,00	-161,00
<b>Total</b>	<b>-37 676,08</b>	<b>-19 478,78</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-5 776,01</b>	<b>9 474,87</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>Total</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>Total</b>		



	PERIODE EN COURS	N-1
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Total		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
670001 - Pénalités		-44,00
671300 - Reversement de dons collectés	-117,00	
Total	-117,00	-44,00
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	-117,00	-44,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>-5 893,01</b>	<b>9 430,87</b>

A.Y.T.T

**BUDGET PREVISIONNEL 2022 – 2023**

<b>DEPENSES</b>	<b>Montants</b>	<b>RECETTES</b>	<b>Montants</b>
Achats matériel club	1 500.00		
Autres matières et fournitures	160.00	Prestations de services	400.00
Achat de matériel Pour revente	1 250.00	Produits et ventes de matériel	2 500.00
Achats pour buvette	450.00		
Courses alimentaires équipes	1 000.00	Subvention MAIRIE De YERRES	5 700.00
Entretien réparation	250.00		
Médailles et récompenses	100.00	Subvention départementale	1 200.00
Frais postaux	50.00		
Don Téléthon	120.00	Collecte Téléthon	120.00
Commission ANCV	80.00		
Formation professionnelle	500.00	Autres produits De gestion	500.00
FACTURATION entrainement	18 900.00	Dons et collectes	300.00
Autres charges de gestion	60.00	Adhésion club FFTT	22 000.00
Affiliation FSGT	250.00		
Frais de mutation FFTT	1000.00	Adhésion club FSGT	800.00
Licences FFTT	6000.00		
Licences FSGT	600.00		
Inscription compétitions FFTT	1 000.00		
Inscriptions compétitions FSGT	250.00		
<b>TOTAL</b>	<b>33 520.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>33 520.00</b>



## ASSOCIATION YERRES TENNIS DE TABLE

SAISON 2021/2022

### BILAN SPORTIF F.F.T.T.

#### Championnat par équipes seniors

8 équipes engagées. 1 montée en 1ère phase (R3) et 2 montées en phase 2 (D1 et D2)

Phase 1	Division	Place	Phase 2	Division	Place
Equipe 1	R3	1ère	Equipe 1	R2	4ème
Equipe 2	D1	6ème	Equipe 2	D1	1ère
Equipe 3	D2	2ème	Equipe 3	D2	3ème
Equipe 4	D2	2ème	Equipe 4	D2	5ème
Equipe 5	D2	2ème	Equipe 5	D2	1ère
Equipe 6	D2	7ème	Equipe 6	D2	5ème
Equipe 7	D3	6ème	Equipe 7	D3	2ème
			Equipe 8	D3	

#### Championnat de Paris

3 équipes engagées. 1 montée (D1)

	Division	Place
Equipe 1	D1	1ère
Equipe 2	D2	3ème
Equipe 3	D2	5ème

#### Championnat par équipe jeunes (Jean Bruger)

1 équipe engagée

	Division	Place
Equipe 1	-13 ans	3ème

#### Coupe de l'Essonne

3 équipes engagées.

	Division	Place/10
Equipe 1	C 2001-2500	9ème ou 10ème
Equipe 2	B 1501-2000	3ème
Equipe 3	B 1501-2000	2ème

#### Coupe des jeunes

1 équipes engagées : -13 ¼ finale

#### Challenge Roger Lardeau

16 jeunes inscrits.

Meilleur résultat Antoine CYRILLE-MOCQUET ¼ finale en -11

### Championnat individuel vétérans

6 participants. V2 Dames Cécile LAMBERT 2ème et Christian HUSSON 3ème en V4 messieurs qualifiés pour le niveau régional.

### Critérium fédéral

8 joueurs inscrits : 6 adultes 2 jeunes

### Championnat de l'Essonne des simples

Disputé les 25 et 26 juin

### Critérium des clubs

Participation du club (17ème/19) avec comme meilleur résultat individuel un 1/8 de finale pour Andrea CHAIZE en -11ans

### Championnat Marthe Chavernoz

Tournoi 1ère licence

Epreuve 1 : 7 jeunes inscrits

Epreuve 2 : 8 jeunes inscrits. Antoine CYRILLE-MOCQUET 1er en -11, Clément FERNET 1er et Ivan URSUL 2ème en -13

### Classement des joueurs

5 joueurs gagnent 2 classement ou plus

Prog. année ▼	Prog. mois ▲	Sexe ▲	NOM Prénom ▲	Pts clas. ▲	Pts mensu. ▲
🟡 +306.86	+13.00	♂	NGUYEN Huu Tam	550	806.86
🟠 +297.23	-7.50	♂	BOURGEREAU Romain	820	955.23
🟠 +285.86	+16.50	♂	POLIS Axel	768	930.86
+255.61	+12.00	♂	TILLENAYAGANE Senthil	798	937.61
+222.98	+19.00	♂	DARENNE Robin	769	821.98
+152.11	+2.50	♂	VELLA Grégory	668	752.11
+111.48	+29.00	♂	LABASLE Quentin	566	611.48
+106.98	+9.50	♂	ANDRIANJAFISOLO Hugo	883	956.98
+88.86	0	♂	CYRILLE Alex	528	606.86
+77.98	-4.00	♂	BECARD Timothee	1627	1692.98

### Bilan général

Une année post covid plutôt satisfaisante avec 3 montées en championnat par équipes et de bon résultats chez les jeunes